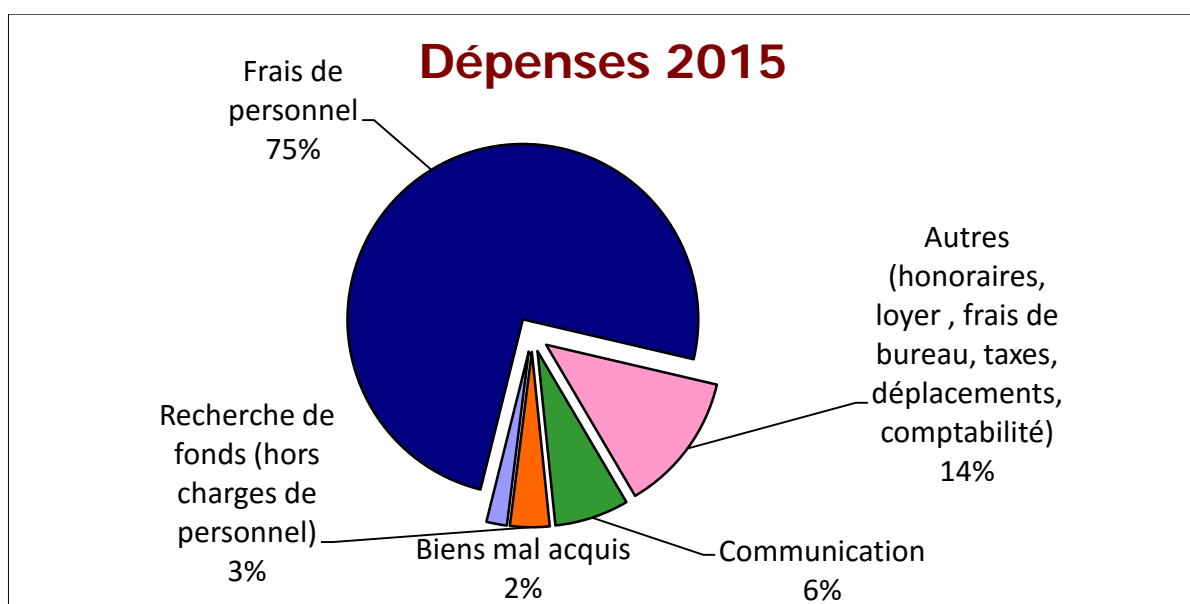
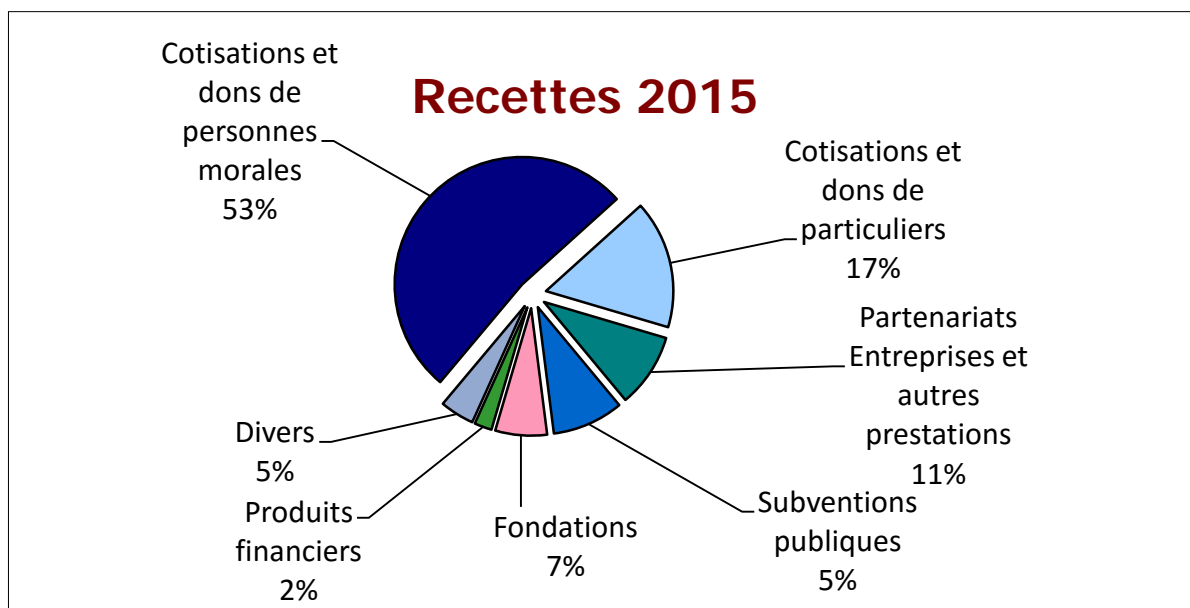


VII. Rapport financier 2015

1. Informations financières 2015 simplifiées

Les informations suivantes sont extraites du rapport général du commissaire aux comptes, qui est consultable sur notre site internet. Elles visent à présenter, dans un format accessible et synthétique, complémentaire du format du CER (point 2), les principales sources de financement et principaux postes de dépenses de l'association en 2015.



Adhérents, partenaires, donateurs institutionnels et autres organisations dont la cotisation, le don ou le règlement était supérieur à 1000 € en 2015

Plus de 15 000 € :Aéroports de Paris (22 000€), American Bar association (20 000€), Commission Européenne (34600€), Fondation Charles Léopold Mayer (19 600€), SNCF (55000€).

De 5 000 à 15 000 € :Agence Française de Développement, AXA, Carrefour, Chèque Déjeuner, Coca-ColaEntreprise, Crédit Agricole, DaiichiSankyo, Deloitte, Engie, Ernst&Young, Fondation Un Monde par Tous,Française Des Jeux, Lafarge, L'Oréal Mairie de Paris,Natixis, Orange, Pernod-Ricard, La Poste,Renault, Saint-Gobain,SAP, Schneider Electric, Société Générale, Suez Environnement, Tilder.

Moins de 5000 € :Adeltys, BNP Paribas, Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, Essilor International, Espelia, Fleury Michon, IFP School, KPMG, LEEM, Macif, Reporters sans frontières, SGS,Sodexo,Strebelconsultants.

Evolution des recettes et dépenses sur les trois dernières années

	Produits	Dépenses
2015	528 736 €	455 376€
2014	412 655 €	383 108 €
2013	296 230 €	326 371 €

2. Compte d'emploi des ressources 2015

Notice explicative

L'objet du compte d'emploi des ressources (ou « CER ») est de rendre compte, de manière lisible et accessible, de l'utilisation par une association des ressources qu'elle collecte auprès du public. C'est une information qui s'adresse donc principalement aux donateurs individuels, même si elle est de nature à intéresser l'ensemble des parties prenantes d'une association.